



Liste "Joigny, continuons ensemble"

Le renouvellement urbain de notre ville, après deux années d'études, de concertation, de travail administratif obscur et sans cesse remis en question, n'est pas une chimère. Les travaux d'aménagement de la liaison douce sécurisant les déplacements cyclistes et piétonniers entre la place Colette et le centre-ville débutent enfin. L'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique, prélude aux aménagements de voirie et aux plantations, est en cours. Ce chantier concernera au fur et à mesure de son avancement la rue du Chevalier d'Albizzi, le chemin des Clos, la rue Guy Herbin et l'avenue du 3^e RAC.

Ces travaux constituent les prémices d'une année 2019 qui verra se réaliser principalement l'aménagement de la place Colette puis la démolition par la SIMAD de l'immeuble-porche rue du Groupe Bayard. Ce calendrier très chargé et resserré est essentiellement dû à la lourdeur des dossiers administratifs exigés par l'Agence Nationale du Renouvellement Urbain (ANRU) que, bien qu'ayant bénéficié de la collaboration efficace des services locaux de l'État, il a fallu sans cesse remettre sur le métier. La prise en compte des moyens humains forcément limités de collectivités telles que la nôtre n'a été perçue par l'ANRU que très récemment et la possibilité d'anticiper certaines opérations avant signature des conventions partenariales définitives n'a été permise qu'en juin 2018...

Ces trois opérations ont fait l'objet d'une large concertation et vont modifier profondément la perception du quartier de La Madeleine et son intégration dans le tissu urbain de la ville. La réintroduction de la nature par le biais de plantations et d'aménagements paysagers de qualité en sont le fil conducteur. Malgré notre souci constant de préserver la bio-diversité de notre environnement, il est malgré tout des espèces dont nous nous efforcerons de contrecarrer l'essor au terme de ces années de travail. Les Izorédu, Yavéca, Yavécapa, Binçavapa, Nonmessékoï (liste non exhaustive), qui apparaissent spontanément à chaque saison de travaux, ont eu, ces dernières années, de nombreuses occasions de se manifester et d'être entendus.

Le visage de notre cité va ainsi s'embellir et son usage s'améliorer, comme nous nous y étions engagés. Ces chantiers généreront très certainement des gênes dans votre vie quotidienne. Nous nous engageons à les limiter au maximum et nous sollicitons durant la durée des travaux votre patience et votre compréhension.

Le groupe de la majorité municipale de Joigny - <https://www.facebook.com/bernard.moraine.majorite.municipale>

Liste "Joigny 2014"

Cinéma Agnès Varda : la facture est double pour les Joviniens !

Le cinéma Agnès Varda fête sa première année, avec 25 000 entrées. Sur le fond, nous nous réjouissons que l'offre culturelle s'élargisse à Joigny, et que les Joviniens s'approprient ce nouveau lieu. Sur la forme, en revanche, nous persistons à dénoncer la convention qui lie la ville et l'exploitant, Cinéode. En effet, la Ville a financé la construction du cinéma, soit un coût après subventions d'environ 400 000 euros, ce qui représente 40 € par Jovinien avant l'achat du moindre ticket (160 € pour un foyer de 4 personnes !) ; la Ville fournit le projecteur, la caisse et les panneaux d'affichage ; la Ville règle les factures d'eau, d'électricité et de chauffage ; et par un jeu de subventions, l'exploitant ne paie pas de loyer (le loyer, de 10 000 € par an, est compensé par une subvention municipale de 18 000 € !), ce qui ne permettra jamais à la commune d'amortir son investissement. En outre, Cinéode a récemment expliqué sur Facebook qu'en cas de dégradations, c'est encore la Ville qui acquittera la facture (un seul siège coûte 450 €). En résumé : pour l'exploitant, pas d'investissement en matériel, pas de loyer, pas de charges courantes et pas de réparations coûteuses en cas d'incivilités. Dès lors, notre groupe s'interroge : pourquoi le contribuable jovinien, qui a déjà financé l'implantation du cinéma et participe à son fonctionnement, doit-il encore acheter un billet d'entrée ? L'addition finit par être "salée"...

Nous ne sommes pas dupes, le but de toutes ces largesses financières est plus politique que culturel : le cinéma Agnès Varda fera évidemment un beau trophée à exhiber à l'heure des bilans, mais un trophée payé avec le porte-monnaie des Joviniens !

Le groupe de la droite et du centre - [facebook.com/unionpourlejoivinien](https://www.facebook.com/unionpourlejoivinien) - unionpourlejoivinien.fr

Liste "Rassemblement populaire patriote de Joigny"

1-Gloire à nos résistants 2-Les misérables de Joigny 3-Insécurité : réunion avec le directeur de la gendarmerie

- 1) - Merci pour ce rappel dans Joigny Infos de nos glorieux résistants. Et aujourd'hui ?
- 2) - 6 millions de chômeurs et 10 millions de pauvres en France. Combien à Joigny ? Que fait pour eux la municipalité ?
- 3) - Réunion sur l'insécurité : gesticulations, comédie pour tenter de donner le change et faire oublier les responsabilités et les compromissions de certains élus avec une communauté de plus en plus conquérante et exigeante.

Rassemblement populaire patriote de Joigny - Claude Dassié - rassemb.patriote@orange.fr

"La France insoumise"

Le groupe de la France Insoumise de Joigny vous invite le 19 octobre : une réunion publique se tiendra à 18h à la salle de la Halle aux Grains avec la présence du député Bastien Lachaud sur le thème de l'évasion fiscale. Un apéritif insoumis sera partagé à la fin de la réunion.

isabelleMichaud89@outlook.fr